



COURS DE NAVIGATION

Le principal objectif de nos cours est de vous préparer efficacement aux examens en vue de l'obtention des brevets. Mais ceux qui souhaitent mettre à jour leurs connaissances y sont également les bienvenus ! Vous disposerez également à cette occasion d'un accompagnement personnalisé sur un type de bateau, son équipement, un programme de navigation,... le tout en fonction de vos projets, vos envies...

Conseils et informations utiles :

1. Si je compte uniquement naviguer en mer, pourquoi un brevet restreint/général ?

L'acquisition d'un brevet restreint est un préalable indispensable à toute navigation, tant intérieure que maritime car bon nombre de connaissances sont communes aux deux types de navigation. Quant au brevet général, il comporte des matières spécifiques à l'Escaut maritime inférieur ainsi qu'à la navigation maritime. Il donne accès (sans autre examen) à un I.C.C., certificat international attestant la capacité à pratiquer la navigation côtière (utile en cas de location d'un bateau à l'étranger).

2. Ces formations sont-elles adaptées si je ne compte pas naviguer en bateau pneumatique ?

Les matières théoriques à connaître s'appliquent à tous les bateaux de plaisance. Pour la pratique, la polyvalence du bateau pneumatique fait qu'il est particulièrement adapté à cet apprentissage quels que soient les zones de navigation ou le type de bateau que vous envisagez ultérieurement.

3. Quels sont les moyens mis à disposition pour réussir les examens théoriques ?

Un matériel multimédia up to date, la projection d'images animées facilitant la compréhension, des exposés ponctués par de fréquents rappels des matières déjà vues ainsi qu'un syllabus complet richement illustré. Sans oublier une organisation exclusive visant à intégrer la pratique au suivi des cours théoriques. On retient mieux ce que l'on a pu voir et expérimenter par soi-même !

4. La pratique

Elle se fait individuellement ou par petits groupes (3 personnes max.) durant une journée (6 à 8 h) sur l'Escaut maritime, particulièrement fertile en situations didactiques : balisage, nombreux panneaux de signalisation, ouvrages d'art (écluses), trafic important, environnement proche du milieu maritime (courants, marées,...). Vous aurez l'occasion de conduire longuement le bateau, de pratiquer les manœuvres courantes et de sécurité (écluses, appareillage, accostage, homme à la mer,...), en plus de notions de matelotage.

5. Quid de la conduite d'un bateau à moteur rapide ?

Un apprentissage spécifique optionnel (1 soirée) rassemble des thèmes encore absents du programme légal : réglage de l'assiette du bateau, comportement y compris en mer formée, rendement et gestion du carburant, check avant départ, pollution et nuisances, rôle de l'équipier. Une exclusivité BPC !

6. Cycle complémentaire consacré à la navigation maritime

Le programme légal « brevet général » comporte un certain nombre de notions relatives à la navigation côtière. Elles sont insuffisantes pour la pratiquer de façon sûre. D'où la possibilité d'approfondir certains aspects techniques liés à des navigations côtières délicates, semi-hauturières, voire hauturières. Tout en respectant le contenu d'un brevet « yachtman », ce cours se veut pragmatique en étant largement consacré à la gestion de la navigation (préparation, déroulement, incidents) et en y intégrant le fonctionnement des principaux instruments de navigation, à commencer par le GPS !

Votre apprentissage ne s'arrête pas là... !

A l'occasion de ces formations, votre professeur se fera un plaisir de vous conseiller individuellement sur les nombreuses possibilités de navigation qui s'offrent à vous, de vous accompagner lors de la première mise à l'eau du bateau que vous pourriez acquérir,... Enfin, en tant que membre d'un club dynamique, vous aurez l'occasion d'enrichir vos connaissances par nos soirées à thème et grâce aux nombreux contacts que vous pourrez y développer !

Didier Ruelle
Chargé de cours